



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

DOM-ROM : La Réunion

Question orale n° 1243

## Texte de la question

Mme Huguette Bello attire l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la cohésion sociale sur la situation des déficients visuels de La Réunion qui, contrairement à ceux de la France continentale, ne peuvent bénéficier des différents services facilitant l'accès aux téléphones mobiles. Elle demande de bien vouloir lui indiquer les mesures que le Gouvernement compte prendre pour que soit respectée, sur l'ensemble du territoire national, la charte signée par les opérateurs selon laquelle ils s'engagent à « permettre aux personnes handicapées de tirer le meilleur parti de la téléphonie mobile en matière d'autonomie, d'insertion et de sécurité ».

## Données clés

**Auteur :** [Mme Huguette Bello](#)

**Circonscription :** Réunion (2<sup>e</sup> circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

**Type de question :** Question orale

**Numéro de la question :** 1243

**Rubrique :** Outre-mer

**Ministère interrogé :** Solidarités et cohésion sociale

**Ministère attributaire :** Industrie, énergie et économie numérique

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 25 janvier 2011, page 573

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 25 janvier 2011

**Question retirée le :** 8 février 2011 (Retrait à l'initiative de l'auteur)